

- No. 50... ASSURANCE :—États préparés par les compagnies d'assurance, conformément à l'acte 31 Vict., chap. 48, sect. 14.
- No. 51... TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ :—Réponse à une adresse demandant les documents concernant les négociations avec le gouvernement des États-Unis pour un traité de réciprocité commerciale.
- Réponse supplémentaire à une adresse demandant tous les documents concernant la négociation d'un traité de réciprocité commerciale avec les États-Unis.
- No. 52... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à une adresse demandant copie de tous tableaux indiquant tous les prix spéciaux accordés pour le fret sur le chemin de fer Intercolonial.
- Réponse à une adresse demandant les papiers et la correspondance se rattachant au contrat ayant pour objet la fourniture pour le chemin de fer Intercolonial, depuis le 1^{er} juin jusqu'au 31 décembre 1874, de chars, de plate-formes, de barres de fer et de matériaux pour le chemin de fer.
- Réponse à une adresse demandant un état détaillé indiquant les diverses sommes payées par le gouvernement pour ouvrage actuellement fait sur la section 16 du chemin de fer Intercolonial, depuis le moment où le dit ouvrage a été ôté à l'entrepreneur jusqu'à ce jour, etc., indiquant en détail les raisons qu'on avait pour les payer, et si les sommes ainsi payées [s'il en est] ont été sanctionnées par l'entrepreneur avant leur paiement, si non, quelles mesures ont été prises par le gouvernement pour constater l'exactitude des dits paiements; aussi, copie du rapport de l'officier en charge du dit ouvrage; aussi, un état indiquant en détail les quantités d'ouvrage exécutées, soit terrassement, creusement dans le roc ou maçonnerie, sur la section 16 du chemin de fer Intercolonial, depuis que cette section a été ôtée à l'entrepreneur; etc
- Réponse à une adresse demandant un état comparatif indiquant la quantité de tonnes de fret, sans compter le fret du gouvernement, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1873 et 1874, et les mois de janvier et février 1874 et 1875 respectivement; aussi, la moyenne du parcours; la moyenne du prix payé par tonne, et la moyenne du coût par mille par tonne. [*Pas imprimée.*]
- No. 53... RIVIÈRE GATINEAU :—Réponse à une adresse demandant copie de tous les annonces, soumissions, contrats, rapports, affidavits et correspondance au sujet de la construction des estacades, jetées, et autres ouvrages sur la rivière Gatineau, l'hiver dernier.
- No. 54... ACCIDENTS SUR LES CHEMINS DE FER :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre de personnes qui ont été tuées ou blessées sur les différents chemins de fer du Canada. [*Pas imprimée.*]
- No. 55... CONTRAT DU CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Île du Prince-Édouard, concernant le contrat pour la construction du chemin de fer sur l'Île et le transfert de ce chemin au gouvernement; aussi, toute correspondance entre les entrepreneurs et le gouvernement local, ou le gouvernement fédéral, touchant la substitution d'une clôture de fil de fer à la clôture prescrite par le contrat. [*Pas imprimée.*]
- No. 56... LES SAUVAGES MISSISSAGUA :—Réponse à une adresse demandant des états relatifs à cette partie de la tribu sauvage de Mississagua qui est maintenant établie sur l'Île Scugog, indiquant : 1o. le montant affecté par le gouvernement du Canada, au nom de cette partie de la dite tribu, à l'achat de terres que les dits sauvages occupent maintenant; 2o. le montant de tous autres fonds reçus des dits sauvages, et placés en leur nom, avec les diverses additions annuelles qui y ont été faites, faisant voir comment ces fonds sont placés, à quel taux d'intérêt ils le sont, et les divers paiements annuels ou dons qui leur ont été faits par le gouvernement depuis la première réception et le premier placement des dits fonds au nom des dits sauvages. [*Pas imprimée.*]
- No. 57... KING, JAMES, D'HALIFAX, N.-E. :—Réponse à une adresse demandant copie du contrat conclu entre le gouvernement et James King, écuier, d'Halifax, N.-E., ayant pour objet l'établissement d'une ligne de communication par bateaux à vapeur entre Georgetown et Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, durant la saison de l'hiver.
- Réponse supplémentaire demandant copie de l'annonce pour le service d'un bateau à vapeur pour l'hiver à l'Île du Prince-Édouard, ainsi que copie du contrat conclu pour ce service. [*Pas imprimée.*]